

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1974)

Rubrik: Afrique australe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suite de l'Accord de New Delhi du 28 août, se sont poursuivies jusqu'au 1^{er} juillet 1974.

A cette date, 108 727 non-locaux avaient été transférés du Bangladesh au Pakistan. Le Gouvernement et le Croissant-Rouge pakistanais se sont occupés de l'accueil de ces personnes. La délégation du CICR à Islamabad est cependant intervenue à plusieurs reprises pour régler des problèmes de détail et transmettre à la délégation de Dacca les messages que les non-locaux désiraient faire parvenir aux autorités du Bangladesh ou à leurs familles restées dans le pays.

A la suite de l'interruption du pont aérien par le HCR, un certain nombre de personnes autorisées à se rendre au Pakistan n'avaient pas encore été en mesure de le faire à la fin de 1974. Des démarches étaient en cours afin de convenir, avec les autorités pakistanaises, des modalités d'un futur transfert.

Au 31 décembre 1974, la délégation du CICR à Dacca se composait d'un chef de délégation, d'une déléguée agence, d'un opérateur radio et d'une secrétaire, assistés d'employés locaux.

Recours: De nombreux non-locaux au Bangladesh ont reçu une réponse négative du Gouvernement du Pakistan, suite aux demandes de rapatriement transmises par le CICR.

Afrique australe

En 1974, le CICR a poursuivi ses visites aux personnes détenues pour délits ou motifs d'ordre politique en Afrique australe.

En outre, ayant estimé nécessaire d'assurer sa présence de façon permanente dans cette partie du monde, le CICR a nommé un délégué régional pour l'Afrique australe. Celui-ci a gagné son poste en septembre, étant entendu que des missions destinées à appuyer son action se poursuivraient de Genève, dans le domaine des visites aux prisons plus particulièrement. En général, un délégué-médecin a accompagné les délégués-visiteurs pour chaque série de visites.

A ce sujet, rappelons que les catégories de personnes que le CICR est autorisé à visiter varient selon les pays. Ainsi, en *Rhodésie*, il ne peut voir en principe que les détenus administratifs inter-

nés sans jugement, mais pas les prisonniers sous interrogatoire, en cours de procès ou condamnés. Il convient cependant de relever qu'en ce qui concerne les condamnés le CICR a été autorisé à visiter, pour la première fois, en novembre 1974, les prisons de Salisbury et de Khami, où étaient détenus des prisonniers condamnés de toutes catégories. En *Afrique du Sud*, ce sont les prisonniers politiques condamnés auprès desquels le CICR a accès, à l'exclusion des autres. Enfin, dans les *territoires portugais*, jusqu'aux événements du 25 avril 1974 au Portugal, le CICR pouvait voir les personnes qui, au moment de la visite, dépendaient de la Direction Générale de la Sécurité, quel que soit leur statut juridique; lors des missions qui se sont déroulées après le 25 avril, ses délégués ont eu accès, sans limitation de catégories aucune, aux personnes qui se trouvaient détenues pour délits ou motifs d'ordre politique.

Dans tous les cas susmentionnés, une fois autorisés à visiter ces prisonniers, les délégués du CICR ont pu s'entretenir avec eux à loisir et sans témoin.

Dans ces pays comme ailleurs, le CICR ne s'est pas borné à suggérer aux autorités compétentes des améliorations spécifiques aux conditions de détention constatées. Il s'est aussi efforcé, lorsque nécessaire, d'étendre à d'autres catégories de détenus ses visites et d'obtenir que ces dernières prennent place à un rythme périodique.

En outre, dans le but d'aider les autorités compétentes dans leur tâche, les délégués du CICR ont procédé de façon systématique à des distributions de secours dans les lieux de détention qu'ils visitaient. Pour l'année 1974, le montant total de ces secours s'est élevé à 37 600 francs¹.

Quant aux lieux visités durant la même année, ils se répartissent comme suit:

Afrique du Sud, mai/juin 1974

Barbeton (24 mai), Pretoria local (27 mai), Robben Island (28 mai-1^{er} juin).

Total: 336 détenus.

¹ Pour l'Afrique australe seulement. Cf. également le Tableau des secours p. 59 du présent Rapport.

Angola, octobre 1974

Camp militaire de Salazar (10, 11 octobre), Casa de Reclusão, Luanda (14, 15, 16 octobre), Hôpital militaire, Luanda (18 octobre), Pereira d'Eca (21 octobre), Bentiaba — ex-camp de São Nicolau (22 octobre).

Total: 262 détenus de toutes catégories, dont 31 personnes retenues pour des motifs ou des délits d'ordre politique.

Ces 31 personnes ont été libérées, sur ordre du Commandant militaire en Angola, au fur et à mesure que lui parvenaient les rapports du délégué du CICR sur leur identité et leur statut en général.

Quant à Bentiaba, ce lieu fut fermé par le ministère de la Justice à la suite de la visite du délégué du CICR, et ses occupants transférés à Luanda.

Rhodésie, mai 1974 et octobre/novembre 1974

1^{re} série:

Salisbury Remand (10 mai), Chikurubi (11 mai), Marandellas (11 mai), Wankie (13 mai), Que Que (15 mai), Wha Wha (16 mai), Gwelo (17 mai), Hokonui Ranch (18 mai), Sengwe (20 mai), Buffalo Range (21 mai).

Total: 330 détenus.

2^e série:

Marandellas (29 octobre), Chikurubi (29 octobre), Salisbury Remand (30 octobre), Buffalo Range (1^{er} novembre), Gatooma (4 novembre), Que Que (4 novembre), Gwelo (5 novembre), Wha Wha (6, 7 novembre), Hokonui Ranch (8 novembre), Wankie (12 novembre).

Total: 356 détenus.

A la suite des visites susmentionnées, le CICR a été autorisé à se rendre, pour la première fois, dans les prisons de Khami (19, 20, 21 novembre) et de Salisbury (22, 23, 25, 26 novembre), où se trouvaient environ 3300 détenus condamnés, de toutes catégories.

Mozambique, janvier/février 1974 et décembre 1974

1^{re} série:

Machava (22, 23 et 26 janvier), Ponta Mahone (24 janvier), Tete 2 (28 et 29 janvier), Tete 1 (30 et 31 janvier), Vila Cabral (1^{er} février), Nampula (6 et 7 février), Quelimane (8 février), Nicoadala (9 février).

Total: 1900 détenus.

2^e série:

Beira: Police militaire (4 décembre), Beira: Police de sécurité publique (5 décembre), Machava (7 décembre).

Total: 31 détenus.

A la suite de cette deuxième série de visites, les détenus ont été transférés à la prison de Sommerschield (Lourenço Marques).

D'autre part, en juin 1974, le délégué régional pour l'Afrique australe a participé au rapatriement, de Tanzanie vers le Mozambique, d'une fillette de 5 ans, qui avait été prise en charge par le FRELIMO à la suite des combats qui s'étaient déroulés le 8 janvier 1974 à Chipembe (district de Cabo Delgado au nord est du Mozambique).

En septembre, lors des combats pour la reprise du radio-club de Lourenço Marques par l'armée portugaise et le FRELIMO, le délégué régional a acheminé des secours par avion, soit des médicaments, du plasma sanguin et des vivres, pour une valeur de 53 000 francs suisses. Il a participé à une réunion conjointe du Gouvernement provisoire, du FRELIMO et de la Croix-Rouge locale en vue de trouver une solution au problème de l'alimentation des populations affamées des faubourgs noirs.

* * *

En 1974, le CICR a fourni une assistance matérielle aux Croix-Rouges locales d'Afrique australe pour un montant de 302 700 francs, y compris les dons de vivres provenant de la Communauté économique européenne et du Gouvernement suisse¹.

¹ Cf. Tableau des secours p. 59 du présent Rapport.

Relations avec les mouvements de libération

Le CICR a poursuivi la réalisation du programme d'assistance médicale aux mouvements de libération. Il a remis des médicaments, du matériel médical et une ambulance pour une somme de 76 100 francs¹ aux mouvements suivants: COREMO, FNLA, FRELIMO, MPLA, PAC, PAIGC, SWAPO, ZANU et ZAPU². Certains d'entre eux ont également bénéficié d'une aide alimentaire (farine de blé, lait en poudre, etc.).

En outre, le CICR a visité 5 prisonniers portugais détenus dans deux centres du MPLA situés en République populaire du Congo. La libération de 4 de ces prisonniers a eu lieu le 5 novembre à Bélise, dans le district de Cabinda, sous les auspices du CICR, le cinquième prisonnier ayant été libéré précédemment.

Le CICR a également visité, le 26 mai, 2 prisonniers, et le 17 novembre, 4 prisonniers portugais, capturés par le FNLA et détenus à Kinkuzu (Zaïre).

Le 9 novembre, un groupe d'éléments armés se réclamant du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda) s'est emparé d'une caserne portugaise à Massabi (Cabinda) et a pris en otage 23 personnes de nationalité portugaise. Les 15 et 16 novembre, suite à une intervention des forces armées portugaises pour reprendre la position, tous les éléments impliqués dans cette opération se sont repliés en République populaire du Congo. Avec l'accord des autorités congolaises, le CICR a envoyé un délégué, qui a visité, à Pointe-Noire, 17 militaires et douaniers portugais encore retenus le 29 novembre. Six civils avaient déjà été rapatriés le 26 novembre à Massabi.

Comme de coutume, au cours des visites susmentionnées, les délégués du CICR ont pu voir les prisonniers sans témoin et leur apporter une assistance matérielle.

¹ Cf. Tableau des secours p. 61 du présent Rapport.

² COREMO Comité révolutionnaire du Mozambique
FNLA Front national de libération de l'Angola
FRELIMO Front de libération du Mozambique
MPLA Mouvement populaire de libération de l'Angola
PAC Pan Africanist Congress of Azania
PAIGC Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert
SWAPO South West Africa People's Organisation
ZANU Zimbabwe African National Union
ZAPU Union du peuple africain Zimbabwe